

Focus sur les FinTech

Un article paru en ligne au mois de mars de cette année titrait, citant l'un de ses hauts cadres, que l'un des géants planétaires des services financiers comptait sur les start-up de la FinTech pour bouleverser la banque institutionnelle.

Que pouvons-nous en penser ? Commençons d'abord par nous accorder sur la notion de FinTech...

La FinTech, c'est avant tout un marché en pleine croissance dans le monde. Contraction de « finance » et « technologie », le terme désigne désormais les entreprises, souvent des start-up, qui évoluent dans le secteur de l'innovation technologique applicable à l'univers de la banque, de la finance et de l'assurance. Son champ d'action s'élargit sans cesse, et les investisseurs du monde entier accompagnent ce mouvement avec un intérêt qui ne se dément pas.

Mais qu'en est-il de la réglementation ? La réglementation est une composante fondamentale du développement et de la crédibilité des systèmes financiers. Mais si un marché régulé est notamment indispensable pour protéger le consommateur, les textes

se doivent également d'être favorables à l'innovation, à la création de services performants et à la concurrence. C'est ainsi que, à travers le monde, si certaines d'entre elles opèrent sous une licence bancaire, les FinTech se déploient régulièrement sous divers statuts agréés par le régulateur au regard de leurs domaines d'activités spécifiques.

On distingue plusieurs catégories de FinTech, parmi lesquelles (i) les FinTech BtoC, pour « Business to Consumer », qui proposent des produits bancaires et des services financiers au grand public ; (ii) les FinTech BtoB, pour « Business to Business », qui s'adressent aux entreprises, PME ou grands comptes ; (iii) les FinTech BtoBtoC, pour « Business to Business to Consumer », tels que les plateformes de financement participatif ou « crowdfunding » ; (iv) les Insurtech, dans l'assurance ; et (v) les Regtech, qui traitent des contraintes de réglementation ou de conformité telles que la connaissance client ou « KYC », essentiellement pour les acteurs bancaires.

Si l'on peut aisément constater que les FinTech se positionnent d'ordinaire sur des produits spécifiques ou des niches de marchés peu ou mal couvertes par les acteurs

traditionnels, on peut également constater que leur but créateur est de miser sur l'innovation pour simplifier les produits bancaires et les services financiers, les rendre plus efficaces, plus accessibles et moins coûteux.

Alors, que pouvons-nous en penser ?

Les FinTech sont bien plus qu'un phénomène de mode : ils impactent désormais l'industrie de la finance dans son ensemble et l'on voit de véritables écosystèmes émerger.

Pour la RDC, le challenge consiste au moins à concevoir et à mettre en œuvre les combinaisons qui permettront aux acteurs de, dans un rapport gagnant-gagnant, révolutionner l'expérience client et rendre le marché plus inclusif, plus grand!

A l'entame de cette nouvelle édition du magazine « Bank & Investment », je pense que le débat est ouvert...

Bonne lecture à vous tous!

Henri Plessers

Associé - Directeur Exécutif
Financialis ACM